

VILLE DE GUEUGNON
EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE
18 & 19 Janvier 2014

L'UNION AVICOLE GUEUGNONNAISE organise son Exposition Nationale d'Aviculture dans le cadre du 20^{ème} Salon Animalier, Hall des Expositions, Rue des Tilleuls, sous le Patronage de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la SCAF, de la SNC, de la FFC et de la Fédération des Sociétés Avicoles de Saône et Loire. Au sein de cette Exposition se tiendra :

Championnat de France pigeons LYNX
Championnat de France pigeons CFPOI et CFPCI
Coupe de France pigeons BAGADAIS
Rencontre Régional lapins NAINS (Patronnée par l'UNESLN)
L'Union Avicole Gueugnonnaise est partenaire de la course aux points
Tournoi des Elevages classés de lapins : PARQUET

Cette Exposition est ouverte à tous les Eleveurs de Volailles, Lapins, Pigeons et Animaux de basse-cour de races pures.

Seuls seront jugés les sujets tatoués pour les lapins, bagués de bagues officielles pour les autres. Sujets acceptés: 11, 12 et 13 sauf pour les Championnats ou Coupe où le règlement des Clubs prime. Les Pigeons à Caroncules et les Oiseaux d'Ornement sont acceptés sans limite d'âge.

Durée de l'Exposition : Samedi 18 Dimanche 19 Attention, l'Exposition n'est pas ouverte au public avant le Samedi 8h30. D'autre part, cette Exposition se trouve au sein d'un Salon Animalier, avec plusieurs animations. De ce fait, la carte d'Exposant (ou bracelet) est nominative et ne donne droit qu'à 1 seule entrée. Les visiteurs restant à l'Exposition plusieurs jours ne paient qu'une fois.

Réception des animaux : Jeudi 16 de 10h à 19h

Opération du Jury : Vendredi 17 à partir de 8h

Ouverture au public : Samedi 18 de 8h 30 à 18h

Dimanche 19 de 9h à 17h

Enlèvement des animaux : Dimanche 19 à **partir de 17h.**

Les animaux pourront être amenés et repris par l'Exposant. L'UAG se charge de la réception

AUCUN RETOUR NE POURRA S'EFFECTUER PAR TRANSPORTEUR

Expédition : Monsieur le Commissaire Général de l'Exposition d'Aviculture, Hall des Expositions, Rue des Tilleuls, 71130 GUEUGNON.

Aucun changement ne sera toléré à la mise en cage. Les Exposants devront se conformer à leur feuille d'inscription. Une visite sanitaire aura lieu à l'arrivée par le vétérinaire de service. Tout animal malade sera restitué ainsi que tous ceux contenus dans le même emballage aux frais de l'Exposant sans remboursement des engagements. Un certificat de vaccination sera exigé à l'**engagement** suivant les directives de la DSV de Saône et Loire, en vigueur en ce moment là. En cas de non expédition ou absence des animaux pour quelques raisons que ce soit, les frais d'engagement ne seront pas remboursés. Seul le Catalogue Palmarès sera remis après la manifestation.

Compte tenu des dispositions particulières pouvant être imposées par les autorités sanitaires, aucune indemnité ne sera accordée en cas d'annulation de l'exposition. Les engagements seront remboursés aux éleveurs à concurrence des frais engagés notamment pour la confection du catalogue et de secrétariat.

NOTA BENE: Dans le cas de mesures <<antigrippe>> nous maintiendrons la partie CUNICOLE

Présentation et droits d'inscription : Unités toutes catégories, Parquets Volailles ou Trio (1x3 ou 1x2), Volières Volailles et Pigeons (6 sujets) **Prix unitaire 3,50 Euros** **Palmarès obligatoire 5 Euros**

Les demandes d'inscription devront être adressées à : André MARMORAT, Terre de Grand bois, 71300 SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES, accompagnées du montant des inscriptions, chèques bancaires ou postaux à l'ordre de l'Union Avicole Gueugnonnaise.

(Obligatoirement un Chèque par exposant)

Les demandes de renseignements et de feuilles d'engagements sont à faire chez Mr André MARMORAT Tél. 06 89 09 36 59

L'UAG prélèvera un droit de 15% sur les ventes, ce droit à la charge de l'acheteur. Aucune vente ne sera tolérée dans les travées sous peine d'expulsion. Il sera formellement interdit de toucher aux animaux hors la présence d'un commissaire.

La publicité à titre personnel sur les cages est interdite.

Les ventes seront closes le Dimanche à 16h30. Les sujets vendus pourront être retirés immédiatement sur accord du Commissaire Général et s'il ne s'agit pas d'un GPE ou d'un GPH.

L'UAG prendra toutes dispositions pour la nourriture et la surveillance des animaux. Elle ne pourra cependant pas être responsable des erreurs, décès, vols, échanges, pertes et dommages de quelque nature que ce soit, même ceux causés par l'incendie.

En cas de litige, il sera appliqué le règlement général de la SCAF.

Le Jury sera composé de Juges officiels et **leurs décisions seront sans appel**. Les Juges et les Elèves Juges ne pourront concourir dans la catégorie où ils fonctionnent.

Attention : Le certificat de naisseur sera demandé pour l'attribution des **Grands Prix** ; Seulement seront récompensés les éleveurs naisseurs. (Le sujet primé garde évidemment son titre conformément au jugement.)

(Suite au verso)

PRINCIPALES RECOMPENSES :

Le Grand Prix de la Ville de GUEUGNON : 1 Tableau gravé sur inoxydable (offert par la Ville de Gueugnon)

3 Grands Prix d'Exposition : 1 Tableau gravé sur inoxydable. (1 Volailles & Divers, 1 Lapins & Cobayes, 1 Pigeons)

GP Louis TOUILLON : 1 Objet d'Art au meilleur Lapin après le GPE. (Toutes races confondues)

3 Prix D'Eleveage : Réservé à tous les éleveurs ; Le cumul est possible avec toutes autres récompenses. Chaque éleveur ne pourra concourir au Grand Prix d'Eleveage qu'une seule fois pour les sujets de la même race. Ouvert aux animaux de même race, même variété, même couleur, sur 5 Cages désignées sur la feuille d'engagement par le sigle **PE.**, (Les deux sexes doivent être représentés)
Le classement se fera par addition des points attribués par les juges. En cas d'ex-æquo, tirage au sort.

4 GPH Volailles et Divers : 1 Coupe ou Objet d'Art et 1 plaque GPH (1 GPH Grande race Française, 1 Grande race Etrangère, 1 race Naine, 1 Divers)

5 GPH Lapins : 1 Coupe ou Objet d'Art et 1 plaque GPH (1 GPH Grande race, 1 race Moyenne, 1 Petite race, 1 Race Naine, 1 Rex & 1 Cobayes si plus de 20 cages)

10 GPH Pigeons : 1 Coupe ou Objet d'Art et 1 plaque GPH. (1 par groupe SNC)

1 GPH Tourterelles : (Si plus de 20 Cages) 1 Coupe ou un Objet d'Art et 1 plaque GPH

Une plaque Excellent pour les Volailles et Palmypèdes ayant obtenues 95 et +, pour les Lapins 96 et +, pour les Pigeons 96 et + Les Championnats seront récompensés de Coupes ou Objets d'Art. **Les Champions concourent pour les GPE et GPH.**

Des Prix spéciaux pourront être offerts par les Clubs spécialisés pour récompenser le meilleur sujet de leur race.

Des Prix d'ensemble seront attribués, toutes races & variétés confondues et récompensés par 1 coupe ou 1 objet d'art.

Le Président, **Ch. LEDEY**

Le Commissaire Général, **A. MARMORAT**

Clôture irrévocable des inscriptions le 07 Décembre 2013

GUEUGNON, CAPITALE MONDIALE DE L'ACIER INOXYDABLE TERRE DE GASTRONOMIE, ET ... D'AVICULTURE !

INFORMATIONS PRATIQUES

L'Exposition se tiendra dans le **Hall des Expositions** de Gueugnon, Rue des Tilleuls, signalé dans toute la ville (flèches jaunes). Le Hall est de 4.000 m² couverts, clair et **chauffé**. Les animaux seront exposés sur un seul rang, avec fonds de cages, eau et nourriture à leur arrivée, carton ondulé au sol.

Un grand parking vous attend derrière le Hall, dans son enceinte.

Repas : Tous vos repas pourront être pris au restaurant du Hall depuis le Jeudi 17 à midi. (Bien remplir votre feuille d'inscription)

Le banquet des Exposants aura lieu le Samedi 18 au soir, **sur inscriptions**. Le menu, pas encore arrêté, sera composé de spécialités bourguignonnes et charollaises, vins compris. Prix 25 Euros (environ.)

Réunions : Des salles de réunion seront à disposition sur place, afin de permettre les diverses Assemblées Générales ou de Clubs, il suffira d'en faire la demande à M le Commissaire Général en mentionnant le jour et l'heure, ainsi que le nombre approximatif de membres prévus.

Chambres : La liste des Hôtels ainsi que leur n° de Téléphone se trouve ci-jointe. Il vous suffira de prendre contact avec l'Hôtel de votre choix pour retenir une chambre.

Si vous êtes Exposant : Passez immédiatement au Secrétariat. On vous remettra votre Catalogue Palmarès. Un tableau vous indiquera si vous avez obtenu une récompense et si tel est le cas, réclamez-là immédiatement, on vous la remettra. Ce bureau vous accueillera également si vous désirez acheter un sujet. Ou si vous désirez un renseignement.

Si vous êtes Visiteur, mais non Exposant : Le Secrétariat, sur simple demande, vous donnera tous renseignements utiles, vous permettra d'acheter des sujets ou un Catalogue Palmarès.

Pensez enfin que toute l'équipe de l'Union Avicole Gueugnonnaise s'est mobilisée pour que cette Exposition soit une réussite et qu'elle espère votre satisfaction.

HOTELS

HOTEL RESIDENCE SAINT BENOIT TEL. 03 85 85 23 23

HOTEL DU CENTRE. TEL: 03 85 70 66 26. Portable: 06 78 14 11 87

Voir également Hotels à proximité : PARAY LE MONIAL, DIGOIN